

Produit VTN6000 silicone base  
 Date de Révision 20/03/2019  
 Révision 2



## Fiche de Données de Sécurité (FDS)

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de Produit

**Nom du Produit** VTN6000 silicone base  
**Synonymes, Noms de Négociation** Aucune information disponible.

#### 1.2 Utilisations Identifiées Pertinentes de la Substance ou du Mélange et Utilisations Déconseillées

**Utilisations Identifiées** Modèle et fabrication de moules.  
**Utilisations Déconseillées** Tout autre usage.

#### 1.3 Renseignements Concernant le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Fournisseur** Renishaw plc  
 Brooms Road  
 Stone Business Park  
 Stone, Staffordshire  
 ST15 0SH  
 Royaume-Uni  
 +44 (0) 1785 285000 (pendant les heures de bureau au Royaume-Uni de 09h00 à 17h00 UTC).  
**Personne à Contacter** msds@renishaw.com

#### 1.4 Numéros Téléphoniques d'Urgence

**Numéros Téléphoniques d'Urgence** 112 / 15 ou numéro d'urgence local.

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

**Classification (EC 1272/2008)**  
 Dangers Physiques et Chimiques Non classifié.  
 Santé Humaine Non classifié.  
 Environnement Non classifié.

#### 2.2 Éléments d'Étiquetage

**Contient** Pas applicable.  
**Étiquetage Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008** Aucun pictogramme n'est requis.  
**Mention d'Avertissement** Pas de signal verbal  
**Mentions de Danger** Aucune mention de danger requis  
**Conseils de Prudence** Aucune Conseils de prudence requis

#### 2.3 Autres Dangers

Aucun(e) connu(e)

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substance

Pas applicable.

### 3.2 Mélanges

Prénom	Identificateur de Produit	Reg. EU 1272/2008	%
Polymère de silicone, réticulation par addition.	CAS-No.: EC No.:		100%

Le Texte Complet de Toutes les Mentions de Danger Est Disponible Dans la Section 16.

**Commentaires sur la Composition** Les données présentées sont conformes aux dernières directives CE. Il ne s'y trouve aucun ingrédient qui, dans la connaissance actuelle du fournisseur et dans les concentrations applicables, est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, aucune substance PBT, vPvB ou substance similaire, ou substance ayant reçu une limite d'exposition sur le lieu de travail devant être mentionnée dans cette section.

---

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

---

### 4.1 Description des Premiers Secours

<b>Informations Générales</b>	Fournir les premiers secours, du repos, de la chaleur et de l'air frais En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, contacter obligatoirement un médecin. Obtenir une assistance médicale pour toutes brûlures ou lésions oculaires, indépendamment du degré de gravité apparent. Le personnel des premiers secours doit être conscient des risques qu'eux-mêmes encourent durant le sauvetage.
<b>Inhalation</b>	Si ce produit était inhalé et si des symptômes se produisaient, déplacer la personne exposée à l'air frais immédiatement. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Obtenir une assistance médicale. Maintenir la personne au chaud et au repos.
<b>Ingestion</b>	Si ce produit était ingéré, écarter immédiatement la victime de la source d'exposition. Bien rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissements. Fournir de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise confortable. Ne jamais réaliser de bouche à bouche sur une personne inconsciente. Consultez un professionnel de la santé (si possible, montrez-lui l'étiquette).
<b>Contact Cutané</b>	Laver les zones contaminées à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation se manifeste ou persiste. Les vêtements souillés doivent être lavés avant réutilisation.
<b>Contact Oculaire</b>	Ne pas frotter les yeux. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer doucement les yeux à l'eau pendant au moins quinze (15) minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Éviter de contaminer un œil intact. Enlever les lentilles de contact le cas échéant et si l'opération s'avère facile. Obtenir une assistance médicale.

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés

<b>Informations Générales</b>	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
<b>Inhalation</b>	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
<b>Ingestion</b>	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
<b>Contact Cutané</b>	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
<b>Contact Oculaire</b>	Peut causer une irritation oculaire temporaire.

### 4.3 Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

<b>Notes pour le Médecin</b>	Traiter selon les symptômes.
------------------------------	------------------------------

---

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### 5.1 Moyens d'Extinction

<b>Moyens d'Extinction</b>	Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour les matériaux environnants : Produits chimiques secs en poudre, dioxyde de carbone, mousse à vaporiser.
<b>Moyens d'Extinction Inappropriés</b>	Jet d'eau à volume élevé.

### 5.2 Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

<b>Produits de Combustion Dangereux</b>	En cas d'incendie, des gaz toxiques (CO, CO2) se forment. La combustion peut entraîner la libération d'hydrogène. Silice.
<b>Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion</b>	Pas de risques d'incendie ou d'explosion inhabituels rapportés.
<b>Dangers Spécifiques</b>	Des vapeurs dangereuses peuvent se former en cas de chauffage. Les sols peuvent devenir glissants, éviter les chutes.

### 5.3 Conseils aux Pompiers

#### Techniques Spéciales de Lutte Contre L'incendie

Si possible, combattre le feu à partir d'un emplacement protégé. Utiliser de la poudre, un agent chimique sec, du dioxyde de Carbone, etc. lors d'un début d'incendie. En cas d'incendie important, utiliser une mousse pour étouffer les flammes. Éviter de respirer les vapeurs d'incendie. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Se positionner contre le vent pour éviter les fumées. Les récipients à proximité du feu doivent être enlevés immédiatement ou refroidis à l'eau si possible. Ne pas déverser les eaux d'extinction d'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

#### Équipement de Protection pour les Pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire isolant avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes protectrices et les gants), conformément à la norme européenne EN 469, fourniront un niveau basique de protection pour les incidents chimiques.

---

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### 6.1 Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Mesures d'Urgence

#### Précautions Individuelles

Ne pas toucher ou marcher sur un déversement de substance. Évacuer et ventiler la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition. Porter des vêtements protecteurs tels que décrits dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Fournir une ventilation adaptée. En cas de ventilation inadaptée, utiliser une protection respiratoire. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Empêcher le personnel non nécessaire et non protégé d'entrer.

#### Pour Les Secouristes

Suivre les conseils de manipulation de sûreté et d'équipement de protection personnelle pour une utilisation normale du produit.

### 6.2 Précautions pour la Protection de L'Environnement

#### Précautions pour la Protection de L'Environnement

Empêcher TOUTE contamination environnementale. Ne pas déverser sur le sol ou dans les cours d'eau.

### 6.3 Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

#### Méthodes et Matériaux de Confinement et de Nettoyage

Arrêter les fuites lorsque cela ne présente pas de risques. NE PAS toucher le produit déversé ! Porter l'équipement de protection nécessaire. Ventiler et évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition. Porter un respirateur si la ventilation n'est pas adéquate. Utiliser des outils ou des équipements anti-étincelles pour le nettoyage.

Essuyer avec un absorbant inerte (p. ex. sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Toujours s'assurer que les déchets et matériaux contaminés soient collectés et enlevés de la zone de travail le plus vite possible dans un récipient convenablement étiqueté. Dans le cas d'un déversement à grande échelle, bâtir une digue de sable autour de la zone pour arrêter la propagation des déversements. Nettoyer la zone de travail à l'eau. En cas de déversements, prendre garde aux sols et surfaces glissants.

### 6.4 Référence à d'Autres Rubriques

#### Référence à d'Autres Rubriques

Voir la rubrique 1 pour les contacts d'urgence. Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8. Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.

---

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### 7.1 Manipulation

#### Manipulation

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. L'électricité statique et la formation d'étincelles doivent être évitées. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Ne pas utiliser de lentilles de contact. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Éviter le contact prolongé ou répété. Éviter de former des aérosols/brouillards de pulvérisation. Fournir une bonne ventilation. Porter un équipement de protection personnelle. Manipuler et ouvrir le récipient avec soin. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielles. Utiliser une ventilation locale par aspiration si nécessaire.

### 7.2 Stockage

#### Précautions de Stockage

Interdire les sources d'inflammation à proximité de la zone de stockage. Le matériel peut

<b>Classe de Stockage</b>	<p>accumuler des charges statiques susceptibles de produire une étincelle (source d'inflammation). Utiliser des procédures de liaison et/ou de mise à la terre appropriées. Conserver dans des récipients fermés et étiquetés dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles.</p> <p>Tenir loin des matériaux incompatibles (voir section 10). Protéger contre le gel. Protéger de l'humidité et tenir à l'écart de l'eau.</p> <p>Stockage chimique.</p>
---------------------------	--

### 7.3 Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)

<b>Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)</b>	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.
<b>Description de L'utilisation</b>	Utiliser uniquement selon les indications.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Valeurs Limites d'Exposition

<b>Commentaires sur les Ingrédients</b>	Aucune limite d'exposition sur le lieu de travail n'est.
---	--

### 8.2 Contrôles d'Exposition

#### Équipement de Protection



<b>Contrôles Techniques Appropriés</b>	Les installations destinées à la manipulation de ce produit devraient constituer un système fermé. S'assurer que les surfaces et les planchers sont faits de matériaux non perméables. Fournir une ventilation adéquate, ainsi qu'une extraction locale adaptée, afin de garantir que la limite d'exposition au travail définie ne soit pas dépassée. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.
<b>Protection Respiratoire</b>	Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont adaptés, un respirateur à masque couvrant tout le visage, conformément à EN143, ainsi que des cartouches de respirateurs adaptées de rechange pour les contrôle d'ingénierie. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air pur avec masque couvrant tout le visage. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par les normes gouvernementales adaptées comme CEN (UE). Changer les filtres régulièrement. Utiliser une protection respiratoire telle que spécifiée par un hygiéniste industriel ou tout autre professionnel qualifié si les concentrations dépassent les limites figurant dans la Rubrique 8. Utiliser des composants de protection respiratoire avec un ou plusieurs filtres A/P combinés pour les vapeurs/particules organiques.
<b>Protection des Mains</b>	Lorsqu'un contact manuel est susceptible de se produire, le port de gants approuvés par les normes concernées (ex : Europe : EN374) est recommandé. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Matériau suggéré : Caoutchouc butyle. Délai de rupture : >480 minutes. Épaisseur minimale de la couche : > 0,5 mm. Se renseigner auprès du fabricant. Utiliser une technique de retrait des gants adaptée (sans toucher la surface externe du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après usage conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire. Changer les gants régulièrement. La sélection du matériau des gants dépend de la prise en compte des durées de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation et de la concentration propre au lieu de travail.
<b>Protection des Yeux Visage</b>	Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial pour éviter toute possibilité de contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que la norme « EN 166 » (UE).
<b>Autre Protection</b>	L'équipement de protection personnelle pour le corps doit être sélectionné selon la tâche à effectuer et les risques impliqués et doit être validé par un spécialiste. Les vêtements sélectionnés doivent être conformes à la norme européenne EN 943.
<b>Mesures d'Hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Nettoyer rapidement si la peau est mouillée ou contaminée.
<b>Conditions de Traitement</b>	Vérifier que des systèmes de rinçage des yeux soient disponibles à proximité sur le lieu de travail.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1 Informations Générales**

<b>Aspect</b>	Pâte.
<b>Couleur</b>	Transparent.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil Olfactif - Inférieur</b>	Aucune information disponible.
<b>Seuil olfactif - Supérieur</b>	Aucune information disponible.
<b>Valeur Ph, Solution Concentrée</b>	Aucune information disponible.
<b>Valeur Ph, Solution Diluée</b>	Aucune information disponible.
<b>Point de Fusion/Point de Congélation</b>	Aucune information disponible.
<b>Point Initial d'Ébullition et Intervalle d'Ébullition</b>	Aucune information disponible.
<b>Point d'Éclair</b>	100.00 °C
<b>Taux d'Évaporation</b>	Aucune information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible.
<b>Limite d'Inflammabilité - Inférieur(%)</b>	Aucune information disponible.
<b>Limite d'Inflammabilité - Supérieure(%)</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de Vapeur</b>	<100 hPa à 20°C.
<b>Densité de Vapeur (air=1)</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité Relative</b>	1,09 g /cm <sup>3</sup> à 23°C. (Méthode : DIN 53479).
<b>Masse Volumique</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble.
<b>Température de Décomposition</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de Partage n-Octanol/Eau</b>	Aucune information disponible.
<b>Température d'Auto-Inflammabilité (°C)</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité</b>	Viscosité, dynamique : 62.000 mPa.s à 23°C. (Brookfield HBTD).
<b>Propriétés Explosives</b>	Non classé comme explosif.
<b>Propriétés Comburantes</b>	Aucune information disponible.

**9.2 Autres Informations**

<b>Poids Moléculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Composé Organique Volatile</b>	Aucune information disponible.
<b>Autres Informations</b>	Aucune note.

**RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**10.1 Réactivité**

<b>Réactivité</b>	Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées et selon l'usage recommandé.
-------------------	--

## 10.2 Stabilité Chimique

**Stabilité** Stable dans des conditions de température normales et selon l'usage recommandé.

## 10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses

**Réactions Dangereuses** Tenir à l'écart des matières incompatibles comme les agents oxydants, les acides et les alcalins.  
**Polymérisation Dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.  
**Polymérisation Description** Inconnu.

## 10.4 Conditions à Éviter

**Conditions à Éviter** Températures supérieures à 50 degrés Celsius. Chaleur, étincelles, flammes nues, températures extrêmes et lumière du soleil directe. Protéger de l'humidité et tenir à l'écart de l'eau.

## 10.5 Matières Incompatibles

**Matières Incompatibles** Éviter tout contact avec les acides. Alcalins. Éviter les agents oxydants.

## 10.6 Produits de Décomposition Dangereux

**Produits de Décomposition Dangereux** La décomposition ou la combustion thermique peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs dangereuses.

---

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

### 11.1 Informations sur les Effets Toxicologiques

**Informations sur les Effets Toxicologiques** Pas d'informations toxicologiques pour le produit fini général.

**Toxicité Aiguë (Oral LD50)** Aucune information disponible.

**Toxicité Aiguë (Dermique LD50)** Aucune information disponible.

**Toxicité Aiguë (Inhalation LD50)** Aucune information disponible.

**Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire** Peut provoquer des irritations oculaires temporaires.

**Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée** Aucune information disponible.

**Sensibilisation Respiratoire** Aucune information disponible.

**Sensibilisation Cutanée** Aucune information disponible.

**Mutagénicité Sur Les Cellules Germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

#### Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles -

##### Exposition Unique :

**STOT - Exposition unique** Aucune information disponible.

#### Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles -

##### Exposition Répétée :

**STOT - Exposition répétée** Aucune information disponible.

**Inhalation** Pas de symptômes spécifiques rapportés.

**Ingestion** Pas de symptômes spécifiques rapportés.

**Contact Cutané** Pas de symptômes spécifiques rapportés.

**Contact Oculaire** Peut causer une irritation oculaire temporaire.

**Gestion des Déchets** Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit.

**Voies de Pénétration** Aucune information disponible.

**Organes Cibles** Pas d'organes cibles spécifiés.

**Danger par Aspiration** Aucune information disponible.

**Reproductive Toxicity** Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité Aiguë - Poisson</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Aiguë - Micro-organisme</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Chronique - Poisson</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Chronique - Invertébrés Aquatiques</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Chronique - Plantes Aquatiques</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Chronique - Micro-organisme</b>	Aucune information disponible.
<b>Écotoxicité</b>	Pas d'informations écologiques sur le produit fini.
<b>Eco Toxicologiques Informations</b>	Pas de toxicité écologique disponible sur le produit fini général.

### 12.2 Persistance et Dégradabilité

<b>Dégradabilité</b>	Le produit est insoluble et flotte sur l'eau. Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.
<b>Demande Biologique en Oxygène</b>	Aucune information disponible.
<b>Demande Chimique en Oxygène</b>	Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de Bioaccumulation

<b>Potentiel de Bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
<b>Facteur Bioaccumulation</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de Partage n-Octanol/Eau</b>	Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité

<b>Mobilité</b>	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

### 12.5 Résultats des Évaluations PBT et vPvB

<b>Résultats des Évaluations PBT et vPvB</b>	Le produit n'est pas identifié comme PBT ou vPvB.
--	---

### 12.6 Autres Effets Néfastes

<b>Autres Effets Néfastes</b>	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

---

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

<b>Gestion des Déchets</b>	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit.
----------------------------	---

### 13.1 Méthodes de Traitement des Déchets

<b>Méthodes d'Élimination</b>	Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales et conformément à toutes les réglementations locales, nationales et internationales. Concernant l'élimination des déchets, utiliser un agent d'élimination des déchets industriels agréé.
-------------------------------	--

---

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

### 14.1 Numéro ONU

<b>Numéro ONU (ADR)</b>	Pas applicable.
<b>Numéro ONU (IMDG)</b>	Pas applicable.
<b>Numéro ONU (IATA)</b>	Pas applicable.

#### **14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies**

<b>ADR Nom d'Expédition</b>	Pas applicable.
<b>IMDG Nom d'Expédition</b>	Pas applicable.
<b>IATA Nom d'Expédition</b>	Pas applicable.

#### **14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport**

<b>ADR Classe</b>	Pas applicable.
<b>IMDG Classe</b>	Pas applicable.
<b>IATA Classe</b>	Pas applicable.

**Étiquettes de Transport** Pas applicable.

#### **14.4 Groupe d'Emballage**

<b>ADR/RID/ADN Groupe d'Emballage</b>	Pas applicable.
<b>IMDG Groupe d'Emballage</b>	Pas applicable.
<b>IATA Groupe d'Emballage</b>	Pas applicable.

#### **14.5 Dangers pour L'environnement**

<b>ADR</b>	Non
<b>IMDG</b>	Non
<b>IATA</b>	Non

#### **14.6 Précautions Particulières à Prendre par L'utilisateur**

<b>EMS</b>	Pas applicable.
<b>Code d'Action Urgente</b>	Pas applicable.
<b>Numéro d'Identification du Danger (ADR)</b>	Pas applicable.
<b>Code de Restriction du Tunnel</b>	Pas applicable.

#### **14.7 Transport en Vrac Conformément à l'annexe II de la Convention Marpol106 et au Recueil IBC**

Pas applicable.

---

### **RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

---

#### **15.1 Réglementations/Législation Particulières à la Substance ou au Mélange en Matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement**

<b>Législation Européenne</b>	Règlementation (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et rejetant les Directives 67/548/EEC et 199/45/EC, et modifiant la Règlementation (CE) n° 1907/2006 avec des modifications. Le format de la Fiche de données de sécurité du système international harmonisé des Nations Unies (Annexe IV) est appliqué en tant que l'Annexe II de REACH n°453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la réglementation (CE) n°1907/2006.
<b>Code de Pratique Approuvé</b>	Note sur la directive concernant les limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005. Limites d'exposition professionnelle à l'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, INRS, Paris, 2012.
<b>Évaluation de la Sécurité Chimique</b>	Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.

---

### **RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

---

<b>Informations Générales</b>	La fiche de données de sécurité est conforme à la Règlementation Reach (CE) n° 453/2010.
<b>Commentaires de Révision</b>	[1]Informations mises à jour - traductions Françaises uniquement. Il s'agit d'un deuxième numéro.
<b>Date de Révision</b>	20/03/2019
<b>Révision</b>	2
<b>Fiche de Données de Sécurité Statut</b>	Approuvé

#### **Mentions de Danger en Pleine**

##### **Avertissement**

Ces informations concernent uniquement le document spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour des documents



utilisés en combinaison avec d'autres documents ou dans tout procédé. Ces informations sont, à la connaissance de la société, justes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou déclaration n'est donnée quant à leur justesse, leur fiabilité ou leur exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la convenance de ces informations à son propre usage particulier.